



Mondercange, le 15 juillet 2019

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 19 juillet 2019

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 19 juillet 2019 l'intervention suivante :



En date du 21 juin 2019, force fut de constater que près de l'accès au Parc Molter dans la rue de Limpach se trouvait un dépôt illicite de sacs Valorlux. Comme la collecte de ces sacs n'était prévue que le 27 juin, donc à environ une semaine de ce dépôt non conforme, nous sommes en présence d'une transgression du règlement des déchets.

Alors qu'un comportement fautif en matière de manipulation des déchets a déjà pu être observé à plusieurs reprises dans cet endroit, nous sommes amenés à poser les questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins a également constaté le dépôt illicite de sacs Valorlux dans la rue de Limpach ?
- quelles sont les mesures que le Collège des Bourgmestre et Échevins a prises ou entend prendre pour éviter à l'avenir des récidives de cette sorte ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc BIEVER  
Marc FANCELLI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK